



2
Jours

La fiscalité pour les dirigeants d'entreprises - Initiation

dans FISCALITE - REGLEMENTATION FISCALE / Réf : FIS-REFI-3-MIX

Objectifs de la formation

- Définir l'environnement fiscal de l'entreprise
- Examiner les choix fiscaux opérés par l'entreprise afin de se positionner en interlocuteur averti sur le plan de la fiscalité
- Intégrer des critères fiscaux dans ses propres décisions
- Opérer une sensibilisation du dirigeant concernant les décisions de gestion et les incidences fiscales

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

Jour 1 - Matin

1. Décrire le dispositif fiscal français

- La classification des impôts
- Les sources du droit fiscal
- L'organisation de l'administration fiscale
- Les obligations déclaratives et les délais à respecter
- Construire son échéancier fiscal

Jour 1 - Après-midi

2. Intégrer la TVA

- Mécanisme et notions de base
- Mécanisme d'imposition dans les échanges internationaux
- Établissement de la déclaration CA3



Jour 2 - Matin

3. Examiner la fiscalité relative à l'impôt sur les sociétés (IS)

- Évaluer l'imposition du bénéfice à l'IS (passage du résultat comptable au résultat fiscal)
- Calculer l'IS (les différents taux, les retraitements...)
- La gestion des déficits
- Le principe de l'intégration fiscale
- Remplir les imprimés fiscaux
- Paiement de l'IS

Jour 2 - Après-midi

4. Mesurer l'incidence des impositions locales et des autres impôts

- Mécanisme de la contribution économique territoriale (CET)
- La cotisation foncière des entreprises (CFE)
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- Les taxes foncières
- Bases d'imposition et paiement des taxes assises sur les salaires

Pré-requis

Avoir des notions de base en comptabilité, notions en fiscalité

Public cible

Chef d'entreprise, chef comptable, DAF, responsable administratif

Pédagogie

Méthodes pédagogiques



- Transmission de connaissances théoriques dont la bonne acquisition sera contrôlée au travers de mises en application pratiques.
- Utilisation de documents fiscaux pour permettre aux stagiaires de s'exercer sur des cas concrets dont le contenu est celui qu'ils retrouveront en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur.
- Elle pourra prendre l'aspect d'un QCM ou d'un quiz.
- L'évaluation pourra également se faire au travers d'exercices ou de cas pratiques suivis d'un corrigé détaillé.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

